Ref. formation 202307171147

Attestation d'Etudes d'Echocardiographie et d'Imagerie cardiovasculaire non invasive

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UMFCS
Unité Mixte de Formation Continue en Santé
05.57.57.14.02
formation.continuesante@u-bordeaux.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 8 : Doctorat, habilitation à diriger des recherches (Niveau 8 européen)

Conditions d'accès :

Sont admis à s'inscrire en vue de l'obtention de « l'Attestation d'Etudes » (niveau 1) : - Les médecins de nationalité française ou originaires d'un pays de la C.E.E., titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et d'un diplôme d'études spécialisées en pathologie cardiovasculaire ; - Les internes des Hôpitaux (D.E.S.) nommés au concours des Centres Hospitaliers Régionaux faisant partie des C.H.U., engagés dans la filière de pathologie cardiovasculaire, pour lesquels l'enseignement de la 1ère année est prévu dans leur formation de base ; - Dans la limite des places disponibles et après accord du responsable de l'enseignement, les médecins français, titulaires du Diplôme d'État de Docteur en Médecine et du D.E.S. d'anesthésie-réanimation ou engagés dans la filière du D.E.S d'anesthésie-réanimation, ou réalisant le D.E.S.C. de réanimation médicale, les internes inscrits au Diplôme d'Etudes Spécialisées, DES d'anesthésie-réanimation, à partir de la 3ème année ; - Les médecins étrangers hors C.E.E. titulaires d'un diplôme de docteur en médecine leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et soit titulaires d'un diplôme d'études spécialisées en cardiologie, soit engagés dans la filière de pathologie cardiovasculaire, soit inscrits au DFMS. (Diplôme de Formation Médicale Spécialisée) ou DFMSA ; - Par dérogation accordée individuellement, un médecin spécialiste ou engagé dans une autre filière de spécialité, peut être autorisé à préparer le D.I.U. compte tenu d'un intérêt particulier pour cette formation complémentaire (exemple : cardiopédiatrie...) ; - Par dérogation accordée individuellement, l'inscription au seul niveau 1 du diplôme peut être autorisée aux professionnels paramédicaux justifiant d'une année d'expérience professionnelle au moins dans le domaine de l'échographie, ainsi qu'aux ingénieurs biomédicaux et aux vétérinaires.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'Echocardiographie est une technique de plus en plus complexe, très opérateur dépendante qui a pris une place considérable en cardiologie de l'enfant et de l'adulte. L'enseignement de l'échocardiographie fait bien entendu partie du programme de formation du D.E.S. de Cardiologie et Maladies Vasculaires. Cependant, l'Echo-Doppler cardiovasculaire s'est largement diversifié (échocardiographie transthoracique, transoephagienne, de stress, de contraste…) et nécessite aujourd'hui une formation approfondie assurée au cours de stages prolongés et répétés auprès d'échocardiographistes confirmés. Enfin, l'échocardiographie intéresse de plus en plus d'autres spécialités comme les réanimateurs et les anesthésistes-réanimateurs, une compétence en échocardiographie ne peut être obtenue qu'au terme d'une formation complète. Aux côtés de l'échocardiographie, d'autres techniques d'imagerie font maintenant partie de l'arsenal diagnostique indispensable pour l'évaluation de la plupart des cardiopathies, qu'il s'agisse des techniques radiologiques (scanner, IRM) ou isotopiques (scintigraphies, PET-Scan). Les cardiologues en formation ou déjà installés doivent apprendre à intégrer ces nouvelles techniques dans leur démarche diagnostique, à en connaître les indications et éventuelles contre-indications. Le but de ce Diplôme Interuniversitaire est de délivrer un enseignement théorique et pratique de l'Echo-Doppler cardiovasculaire obéissant aux recommandations du Conseil Pédagogique National. En outre, il a pour objectif d'enseigner aux étudiants les bonnes pratiques concernant l'utilisation et la pratique de l'échocardiographie et LES BASES ET LA PLACE des autres techniques d'imagerie non invasive cardiaque que sont l'IRM, le scanner et les explorations isotopiques. Cet enseignement n'a pas pour objectif de concurrencer ou de remplacer la formation spécifique dans les autres techniques d'imageries, qui sont déjà enseignées par les radiologues et les médecins nucléaires, mais d'enseigner aux étudiants les données de base concernant ces techniques, leurs principales indications, les résultats attendus et surtout LA PLACE ET LES INDICATIONS respectives de chacune d'entre

…

Contenu et modalités d'organisation

ATTESTATION D'ECHOCARDIOGRAPHIE - Cours communs aux cardiologues et aux anesthésistes réanimateurs : 1) Bases physiques des ultrasons 2) L'appareil – les réglages 3) Echocardiographie transthoracique normale 4) Principes du Doppler pulsé continu – couleur 5) Doppler cardiaque normal 6) Hémodynamique Doppler (Berbouilli – Equation de continuité) 7) Calcul du débit cardiaque et des pressions pulmonaires 8) Echocardiographie transoephagienne normale 9) Rétrécissement mitral 10) Rétrécissement aortique 11) Insuffisance mitrale 12) Insuffisance aortique 13) Valvulopathies acquises du coeur droit 14) Infarctus du myocarde et ses complications 15) Fonction VG systolique 16) Fonction VG diastolique 17) Myocardiopathie hypertrophique 18) Cardiopathies ischémiques chroniques 19) Myocardiopathies dilatée et restrictive 20) Pathologie du péricarde 21) Endocardites 22) Tumeurs et thromboses 23) HTAP – CPA – CPC 24) Prothèses valvulaires normales 25) Dysfonctions de prothèses 26) Dissection aortique. - Cours spécifiques aux anesthésistes-réanimateurs : 1) Ultrasons et mises en place des cathéters centraux 2) Echographie pleuro-pulmonaire

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours ***Non renseigné***

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00371700	du 01/09/2023 au 31/08/2024	Bordeaux (33)	UMFCS		Non éligible	FPC
00463749	du 01/09/2024 au 31/08/2025	Bordeaux (33)	UMFCS		Non éligible	FPC